



Amputation d'un variable sans explication

Par **moi**, le **11/07/2012** à **18:09**

Bonjour,

Je suis commerciale dans une pme depuis 3 ansles variables sont mensuels avec des objectifs souvent fixé à l'oral mais mon employeur a décide le mois dernier d'amputer une grosse partie de mon variable sans m en informer au préalable sur suppression de fausses déclarartion sur les 6 premiers mois de l'annee.

mon responsable direct vient me voir jeudi prochain mais ont il le droit à ce genre de pratique que faire pour récupérer ce variable pour lequel j'ai travaillé merci d'avance de vos réponse

Par **pat76**, le **11/07/2012** à **19:35**

Bonjour

Il n'y aucune indication écrite dans votre contrat concernant cette partie variable de votre salaire?

Cette partie variable peut être calculée selon les bulletins de salaire que vous avez reçus depuis 3 ans?

Par **moi**, le **11/07/2012** à **21:09**

bonsoir

voici ce qu'il y a écrit dans mon contrat

"une prime brute annuelle payable sur 13 périodes de 4 semaines pour la réalisation de 100% des objectifs communiqués annuellement par la direction

La rémunération variable ainsi précisé correspond à la somme maximale perçue pour la réalisation à 100% des objectifs; au deça et au dela de ce pourcentage, le calcul de la rémunération variable est stipulé, de manière périodique, par note de service interne"

il faut savoir que mes objectifs sont fixés chaque mois, entre le 1er et le 20 du mois pour l'objectif en cours, et que je n'ai reçu aucune note interne en 3 ans

et que depuis le début d'année je suis rémunéré sur 12 primes et non 13 sachant que la 13ème a été répartie sur les 12 autres mais je n'ai eu aucun avenant.

cette partie variable est différencié sur mes bulletins de salaires je peux donc facilement calculé sur les 3 dernières années mais le montant est écrit clairement dans mon contrat (sauf les augmentations eu récemment car aucun avenant n'a été fait)